

valable. Même ces députés-là, en petit nombre heureusement, savent que la solution du problème urbain n'appartient à aucun ministre en particulier ni au cabinet ni même à la Chambre des communes. Elle va au-delà de la Chambre pour rejoindre les provinces et les municipalités. De fait, la question se pose actuellement dans le monde entier.

Durant la dernière session des Nations Unies, on a publié un rapport spécial sur la situation de plus en plus grave des centres urbains dans le monde entier. A noter que personne n'a encore fait état du genre de solutions exigées du ministre au cours du débat d'aujourd'hui à la Chambre.

Si nos villes doivent devenir des endroits où il fait bon vivre, de grands efforts de collaboration s'imposent de la part de tous les paliers de gouvernement et de tous les secteurs de la communauté. Les municipalités en premier lieu sont, comme nous le savons, des créations des gouvernements provinciaux.

Fait significatif, la plupart des gouvernements provinciaux, y compris celui de la province du chef de l'opposition (M. Stanfield), s'enorgueillissent depuis quelques années d'un budget équilibré ou d'un budget excédentaire. On ne saurait généralement en dire autant des gouvernements municipaux ni du gouvernement fédéral. Il y a apparence que certains gouvernements provinciaux pourraient se montrer beaucoup plus généreux qu'actuellement vis-à-vis des gouvernements municipaux. Avant de faire la leçon au gouvernement fédéral en disant qu'il lui appartient de résoudre ce problème de façon unilatérale, les membres de l'opposition devraient songer à leurs gouvernements provinciaux.

On nous dit que Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa et Hamilton ont des ennuis et qu'ils s'aggravent. Kenneth Galbraith a dit:

Les grandes villes dans la société industrielle occidentale ont des ennuis depuis longtemps.

Or, on ne triomphera pas de ces ennuis par la simple solution offerte par le parrain de la motion qui demande l'application d'un impôt sur le revenu de district régional qui viendrait s'ajouter aux contributions actuelles. Le problème ne sera pas résolu par une formule ingénieuse de partage des frais et la création d'un nouveau ministère des affaires urbaines. Cette idée a été avancée, il y a trois ou quatre ans, par un certain nombre de députés libéraux lors d'un congrès. Elle a un certain mérite. Cependant, ce ne sont là que des solutions partielles.

Le parrain de la résolution a accusé le gouvernement de ne pas avoir manifesté d'intérêt au problème de la croissance urbaine. Je note avec intérêt un communiqué du Nouveau

parti démocratique dont je cite le paragraphe 4:

Il est inutile d'investir plus de fonds dans nos programmes fragmentaires actuels comme le réaménagement urbain, les transports et le contrôle de la pollution, car ce sont ces programmes qui détruisent nos villes.

J'espère, monsieur l'Orateur, que les membres du Nouveau parti démocratique le diront aux 17,698 habitants de la Colombie-Britannique qui ont profité du programme de mises en chantier domiciliaires entrepris par le ministre actuel en 1969. J'espère qu'ils leur communiqueront ce grand message d'espoir: que l'on ne devrait pas affecter plus d'argent aux prêts consentis en vertu de la loi nationale sur l'habitation aux 2,935 habitants de l'agglomération de Vancouver qui ont obtenu de nouveaux logements l'année dernière à cause de la prétendue inertie du ministre. J'espère qu'ils communiqueront le grand message d'attente aux habitants de l'agglomération de Vancouver qui bénéficient des logements à loyer modique. En 1969, le montant de \$1,681,000 a été approuvé afin de procurer 1,300 unités de logements et 265 lits.

Je veux croire que le grand message communiqué ce soir par le Nouveau parti démocratique sur l'inutilité d'affecter des fonds supplémentaires à notre programme fragmentaire actuel, sera ressenti vivement par les occupants des 1,300 unités et des 265 unités-chambres à coucher fournies grâce à des prêts fédéraux en 1969, et les 3,166 logements et 864 lits-dortoirs pour lesquels l'aide du gouvernement fédéral sous forme de prêts s'est élevée à \$20,264,000 en 1969 dans la zone sud de l'agglomération de Vancouver. Est-ce là de l'inaction?

Ce n'est sûrement pas là le fait d'un gouvernement voué à l'inaction et convaincu qu'il ne faut rien faire. Le parrain de la résolution veut accorder aux gouvernements locaux le pouvoir de prélever un impôt sur le revenu, sans doute supplémentaire au fardeau actuel. La réforme fiscale canadienne ne devrait viser rien de moins que la revue complète des impôts assumés par tous les secteurs de la collectivité, l'incidence et l'équité de ces impôts et la redistribution du revenu et des responsabilités entre tous les niveaux de gouvernement.

Je trouve inconcevable, dans notre société canadienne aujourd'hui hautement mobile, que le gouvernement local doive encore assumer un poids mort de frais d'assistance publique. En Colombie-Britannique, il paie 43 p. 100 de tous ces frais. Je ne parviens pas à comprendre qu'on veuille encourager l'injustice de notre régime actuel, dans la plupart des provinces, de financement de l'éducation. En vertu de quel don divin les propriétaires